

Pour un renforcement de la protection des droits sonores

La Fédération internationale des artistes (FIA) envisage un "lobbying" auprès des 175 pays membres de l'OMPI. De nombreux artistes-interprètes demandent en effet un renforcement de leurs droits sur leur travail diffusé à la télévision, en vidéo ou par l'internet. Les revendications portent en particulier sur les droits des enregistrements sonores, la Fédération souhaitant une révision du traité de l'OMPI de 1996.